

## MARS 2021

Chaulgnes rejoint le dispositif de **participation citoyenne** portée par la [Gendarmerie de la Nièvre](#): la convention a été signée entre **Laurent Vignaud, sous-préfet de Cosne sur Loire**, **Sébastien Cléménçon, Maire de Chaulgnes** et le **commandant Bonconor, chef de la compagnie de gendarmerie de Cosne-sur-Loire**. La démarche **participation citoyenne** consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie nationale, la participation citoyenne vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

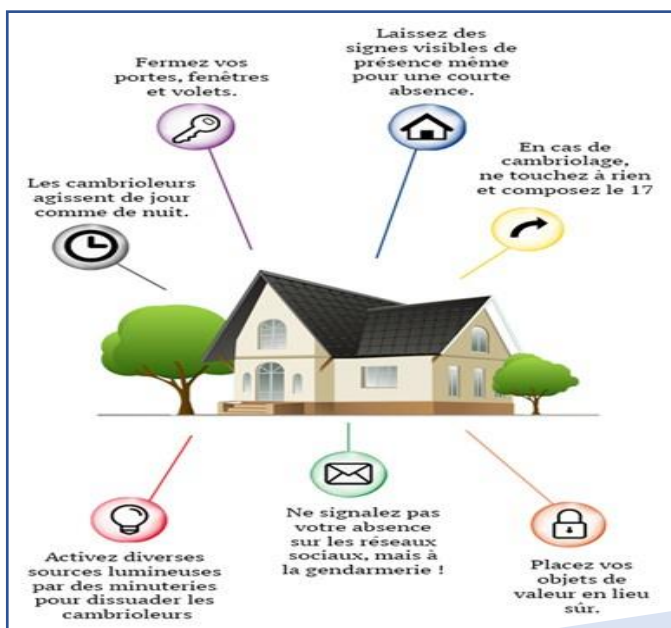


## OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

### Que devez-vous faire ?

Quelques jours avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile (La Charité sur Loire), votre départ en vacances à l'aide du formulaire disponible sur le site de la mairie. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.



Formulaire OTV disponible sur [Chaulgnes.fr](http://Chaulgnes.fr) :  
Opération Tranquillité Vacances

## INCIVILITES

La commune de Chaulgnes connaît ses derniers temps quelques incivilités, en passant par des vols, des détériorations telles que

- Les plots rue Marguerite de la Longuinière,
- L'installation des barrières de protection de chantier en travers d'une route,
- Le non respects des règles de voisinage.
- Une partie de la main courante au stade de football
- Le panneau de basket du city-stade (système de fixation desserrée suite à l'escalade de ce dernier).

L'équipe municipale rappelle *notre engagement à Voisin Vigilant* ainsi que le rôle de chacun afin que ces incivilités ne conduisent pas à des accidents.

En respectent l'intérêt collectif et les biens de Chaulgnes, **ensemble**, contribuons au bien vivre de notre Commune.

## PORTEURS DE PAROLES

Vous êtes volontaire pour être porteurs de paroles ou référents de hameaux.

**La commission citoyenne se réunira pour la première fois :**

**mercredi 16 juin 2021 à 18h30**

**salle du Conseil Municipal**

Cet espace d'écoute et de discussions vous est ouvert, n'hésitez pas à porter la parole de votre hameau !

Celle-ci pourra être éventuellement le point de départ d'actions futures co-construites par les habitants au sein d'un quartier.